



EQUIPE MUNICIPALE

Maire Bruno Buisson

1^{er} adjoint Luc Fornas

2^{ème} adjointe Jocelyn Ribeyron

3^{ème} adjoint Denis Raccurt

4^{ème} adjointe Marielle Gidon

5^{ème} adjoint Roger Besson

Conseillers municipaux :

Brigitte Poulard

Martine Dargère-Bazan

Philippe Lorain

Jean-Luc Gouilloud

Annick Villette

Sylvain Grange

Franck Dussud

Christelle Dumas

Laëtitia Charpentier

Alain Dargère

Monique Laurent

Daniel Lainé

Marie Bernadette Coquard

PUBLICATION

Directeur de publication :

Bruno BUISSON

Conception & Rédaction :

Commission Information &
communication.

Contact publication :

com.mairiesavigny@orange.fr

Contact mairie :

savigny69-mairie@orange.fr

Tel. 04.74.72.09.09

Site Internet :

www.mairie-savigny69.fr

@Facebook mairie Savigny-
Rhône.fr

950 exemplaires



Dans ce numéro

Edito & brèves municipales P.1

Informations municipales P.2

Conseils municipaux P.3

Manifestations culturelles & sportives P.8

L'édito du Maire

Savignaises, Savignois,

Le printemps est là ! En ce joli mois de Mai, nous redécouvrons la beauté de la nature renaissante ; arbres et prairies parés de mille fleurs, oiseaux gazouillants...

Le soleil nous a offert ses premiers rayons permettant de faire resplendir notre commune. Savigny a en effet profité d'une chaleur estivale pour la fête des classes du 6 mai dernier, ainsi que pour la commémoration du 8 mai 1945. Espérons que le soleil sera aussi, de la partie pour notre traditionnelle fête patronale : la vogue, toujours organisée d'une main de maître par les 18 et 19 ans.

Lors de vos balades printanières dans les rues Savignaises, vous pourrez découvrir les nouvelles réalisations :

Passez devant l'église pour contempler son nouveau parvis et sa rampe d'accès qui rehaussent notre patrimoine. En redescendant vers la rivière, vous pourrez admirer les nouveaux vestiaires sportifs. Vous pourrez, même les visiter lors de l'inauguration du samedi 2 juin 2018 à 17h. Vous êtes tous cordialement invités. Bonne lecture !

Savignoisement vôtre,

Bruno Buisson, Maire

Nous remercions chaleureusement les élèves, instituteurs et accompagnateurs musicaux pour leur participation très appréciée, aux cérémonies commémoratives du 8 mai.

BREVES MUNICIPALES

Ouverture déchèteries :

• **La Brévenne**

Lundi, mercredi & vendredi : 14h-18h
Mardi : 9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-18h

• **Fleurieux/L'Arbresle**

Du lundi au vendredi (fermée mardi) :
9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-18h

Réglementation des feux

Il est interdit de faire brûler les déchets végétaux ou autres.

Merci de vous rendre en déchèterie.

Liste de ramasseurs de fruits

Vous souhaitez ramasser les cerises ?
Vous cherchez des ramasseurs ?

Venez vous inscrire en Mairie, une liste est là pour vous : c'est simple et rapide !

Bruits de voisinage (nuisances sonores selon arrêté préfectoral du 16/06/1999)

Horaires pour l'utilisation des tondeuses, outils du jardin et bricolage :

Jours ouverts : 8h30-12h / 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h / 15h-19h

Dimanche & jours fériés : 10h-12h

Réglementation plantations, haies, arbres, arbustes, ... pour éviter les conflits de voisinage, le code civil impose des distances de plantation par rapport aux terrains voisins, renseignez-vous avant pour éviter les conflits.

INAUGURATION
des nouveaux VESTIAIRES
SPORTIFS de SAVIGNY



Bruno Buisson, Maire de Savigny et le conseil municipal vous invitent

Samedi 2 juin à 17h

Vestiaires sportifs, rue des Peupliers

Mise en place de **composteurs collectifs** dans le quartier de l'abbaye, place des Moines.

INAUGURATION

samedi 9 juin à 14h



Cf. programme des journées de l'environnement de la CCPA joint

Quoi de neuf à Savigny !

Installation prochaine de deux nouveaux **défibrillateurs**. Le premier sera installé dans les vestiaires sportifs, le second sera installé aux abords de la mairie et sera accessible à tout moment. Pour rappel un défibrillateur est disponible également dans le hall d'entrée de la salle du Trésoncle.



Salle Ch. Gouttenoire : un nouveau système audio limité en volume sonore va prochainement être installé. Dorénavant, vous ne pourrez plus installer de sonorisation, vous devrez vous brancher sur le système en place. Cette installation répond à des normes sonores imposées par la préfecture du Rhône.

Vol : Pour information, le portillon nouvellement installé sur la clôture du stade pour accéder aux vestiaires sportifs, volé il y a quelques semaines, a été retrouvé.

Retour de la semaine scolaire à 4 jours/semaine :

Le conseil municipal, ainsi que les conseils des écoles publiques et les parents d'élèves se sont prononcés pour **un retour à 4 jours d'école par semaine**.

A la rentrée prochaine, les enfants des écoles publiques iront à l'école lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h30 puis de 13h30 à 16h30.

Il sera proposé, le mercredi ainsi libéré scolairement, un accueil au centre de loisirs sur la journée complète (de 7h30 à 18h), avec possibilité d'accueil en demi-journée.



PASSEPORT & CARTE NATIONALE D'IDENTITE



La pré-demande en ligne : Il est important d'effectuer une pré-demande de passeport ou de carte nationale d'identité en ligne :

<https://ants.gouv.fr>

Cette démarche gratuite permet la saisie préalable de toutes vos données (état civil et adresse) et constitue un gain de temps pour tous. Le document imprimé sera à apporter en **mairie de L'Arbresle** pour finaliser le dossier avec les pièces justificatives demandées et éventuellement le timbre fiscal qu'il est possible d'acheter en ligne.

Le secrétariat de mairie de Savigny reste bien entendu à votre disposition pour vous aider, avant votre rendez-vous en mairie de L'Arbresle.

Contact Mairie de L'Arbresle - service état civil
04 74 71 00 03 ou 04 74 71 00 04 ou 04 74 71 00 02

Réfection du mur du local Léo Lagrange

Elle a été effectuée par les jeunes SODA encadrés par les animateurs du centre Léo Lagrange : Albino et Loïc. Le prestataire Dékoconcept est intervenu dans ce projet pour former les jeunes à la technique du graff et pour animer cet atelier, qui a permis la création ci-dessous. Cette prestation a été financée par la Commune avec les fonds issus de la convention d'excédent prévu par le contrat périscolaire avec notre prestataire Léo Lagrange.

Ce travail s'inscrit également dans le thème de l'année, le « Street-Art », fil rouge des activités communes de la médiathèque et du centre Léo Lagrange. D'autres activités sont déjà prévues, n'hésitez pas à consulter l'agenda pour participer à la prochaine animation !

Pour rappel, dix samedis par an, le centre Léo Lagrange organise différentes activités avec les jeunes SODA de la commune, de 11 à 17 ans, qui le souhaitent.

Le futur projet des jeunes est la création d'une fresque sur la cuve installée devant le bâtiment de la CUMA à l'entrée de la zone de la Ponchonnière. Ce projet verra le jour d'ici l'automne.

PEREIRA Albino - ESPACE ANIMATION LEO LAGRANGE
SAVIGNY - 15 Route de Sain Bel - 69210 Savigny
04-74-26-19-32 ou 06-77-65-95-15
EMAIL: albino.pereira@leolagrange.org

Très beau travail, BRAVO !



COMPTE RENDU SUCCINCT du CONSEIL MUNICIPAL du 17/10/2017

Membres en exercice : 19, Présents : 17, Votants : 18

L'an deux mille dix-sept, le 17 octobre, à 20h30, le Conseil Municipal de SAVIGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno BUISSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11/10/2017

Présents : Bruno BUISSON, Luc FORNAS, Jocelyn RIBEYRON, Denis RACCURT, Marielle GIDON, Roger BESSON, Martine DARGERÉ BAZAN, Annick VILLETTE, Franck DUSSUD, Christelle DUMAS, Jean-Luc GOUILLOUD, Brigitte POULARD, Philippe LORAIN, Sylvain GRANGE, Monique LAURENT, Daniel LAINE, Alain DARGERÉ

Absente excusée : Laetitia CHARPENTIER (pouvoir donné à Marielle GIDON)

Absente : Marie Bernadette COQUARD

Secrétaire de séance Alain DARGERÉ - **Affiché** 09/11/2017

Dans le cadre de l'approbation du compte rendu de la séance du 29 août 2017, Monique LAURENT indique avoir dit sur le point divers relatif à l'occupation de terrains communaux : qu'un premier travail d'inventaire des terrains concernés a été réalisé lors du précédent mandat. Le Maire indique ne pas retrouver cette liste. Après cette modification, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération : Attribution des subventions aux associations 2017. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions aux associations locales proposées.

Délibération : Décision modificative n°2 – budget principal. Monsieur le Maire présente les virements de crédits nécessaires pour le fonds de péréquation (FPIC) dont le montant notifié récemment dépasse le montant prévu au budget en début d'exercice.

Le Conseil Municipal à 15 voix pour, 1 voix contre (R.BESSON) et 2 abstentions (D.RACCURT et S.GRANGE) accepte la décision modificative n°2 telle que présentée.

Délibération : Extension du périmètre du SIABA au 1^{er} janvier 2018. Luc FORNAS, 1^{er} adjoint, rappelle que le SIABA a réalisé des extensions de périmètres successives :

- au 1^{er} janvier 2014 : adhésion des communes de Fleurieux sur L'Arbresle, de Lentilly (parallèlement à la dissolution du SIAB) et de Sourcieux les Mines et Savigny (pour l'intégralité de son territoire)
- au 1^{er} janvier 2016 : adhésion des communes de Sain-Bel et de Saint Pierre La Palud (parallèlement à la dissolution du SIABR)
- au 1^{er} janvier 2017 : adhésion des communes de Chevinay, de Dommartin, de Courzieu, de Besse nay et de Brussieu parallèlement au retrait de la compétence assainissement collectif du SIVOM de la Giraudière.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve l'adhésion à compter du 1^{er} janvier 2018 des communes de Bibost et Saint Julien sur Bibost pour l'intégralité de leur territoire.

Délibération: Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) relatif au transfert des zones d'activités économiques. Considérant que la CLECT a procédé à l'évaluation des charges transférées relatives aux zones d'activités économiques suivantes :

Zone du Cornu –FLEURIEUX sur L'ARBRESLE

Zone de la Mine – SAINT PIERRE LA PALUD

Zone des Roches – COURZIEU.

Le Conseil Municipal, à 16 voix pour et 2 abstentions (Jean-Luc GOUILLOUD, Sylvain GRANGE) approuve le rapport de la CLECT en date du 30 août 2017, tel qu'annexé à la présente délibération,

Délibération : Désignation d'un référent par commune – politique locale du commerce menée par la CCPA. Monsieur le Maire explique que la CCPA a initié début 2017 un travail visant à définir une nouvelle politique en faveur du commerce sur son territoire. La réflexion entre dans une phase plus opérationnelle. En collaboration avec un cabinet conseil, il s'agira d'ici la fin de l'année de proposer un plan d'action qui délimitera les champs d'intervention respectifs de la CCPA et des communes en matière de soutien aux activités commerciales.

Le Conseil Municipal, à 17 voix pour et une abstention (Marielle GIDON) désigne Marielle GIDON comme référent pour le commerce et l'artisanat.

Délibération : Désignation d'un référent par commune – PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et de Randonnées. Le Conseil Municipal, à 17 voix pour et une abstention (Jean-Luc GOUILLOUD) désigne Jean-Luc GOUILLOUD comme référent PDIPR.

Questions diverses

• **Service de police municipale pluricommunale :** Monsieur le Maire informe l'assemblée que les entretiens de recrutement pour un agent de police sont en cours ; procédure de recrutement portée par la mairie de l'Arbresle.

• **Collaboration avec les services de la mairie de l'Arbresle :** en raison du transfert du traitement des demandes de carte d'identité dans les communes dotées de station biométrique et de la charge induite pour la commune de l'Arbresle, une aide ponctuelle est apportée à l'Arbresle, par la mise à disposition d'une demi-journée tous les 15 jours de Mireille DESAINTEJEAN.

• **PACS :** dossier à déposer en mairie à partir du 1^{er} novembre : Les dossiers d'établissement de PACS seront désormais instruits et enregistrés en mairie.

• **Cérémonie du 11 novembre :** cérémonie à partir de 10h45 suivie d'un vin d'honneur.

Prochain conseil municipal : 28 novembre.

Fin de la séance à 21h40.

COMPTE RENDU SUCCINCT du CONSEIL MUNICIPAL du 28/11/2017

Membres en exercice : 19, Présents : 18, Votants : 18

L'an deux mille dix-sept, le 28 novembre, à 20h30, le Conseil Municipal de SAVIGNY dûment convoqué, s'est

réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno BUISSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21/11/ 2017

Présents : Bruno BUISSON, Luc FORNAS, Jocelyn RIBEYRON, Denis RACCURT, Marielle GIDON, Roger BESSON, Martine DARGERER BAZAN, Annick VILLETTE, Franck DUSSUD, Laetitia CHARPENTIER, Christelle DUMAS, Jean-Luc GOUILLOUD, Brigitte POULARD, Philippe LORAIN, Monique LAURENT, Daniel LAINE, Alain DARGERER, Marie Bernadette COQUARD

Absent : Sylvain GRANGE

Secrétaire de séance : Marie Bernadette COQUARD -

Affiché le : 12/12/2017

Lors de l'approbation du compte rendu de la séance précédente, et suite aux échanges qui ont eu lieu entre le maire et le secrétaire de séance du conseil du 17 octobre, Alain DARGERER, ce dernier interroge le maire sur le fonctionnement des questions diverses. Le maire indique qu'il a proposé que les questions diverses soient posées 48 heures avant afin d'apporter une réponse complète en séance. Il est donc convenu que les conseillers ont le droit de poser des questions diverses en séance et que le Maire répondra au conseil municipal suivant. La question sur l'inscription des questions diverses évoquées par Alain DARGERER et Monique LAURENT lors de la séance du 17 octobre, dans le compte rendu du conseil, est posée. Le maire répond que ces points figureront dans le compte rendu de la présente séance du 28 novembre. Le compte rendu de la séance du 17 octobre est approuvé à quatorze voix pour et quatre voix contre (Monique LAURENT, Alain DARGERER, Daniel LAINE et Marie-Bernadette COQUARD).

Délibération : Attribution d'une subvention 2017 au comité social du personnel de la Commune de Savigny. Le Conseil Municipal, à dix-sept voix pour et une abstention (Jean-Luc GOUILLOUD) accepte le versement de la subvention au Comité Social du Personnel de la Commune de Savigny : 3 150 €.

Délibération : Engagement au co-financement avec la CCPA pour une opération de valorisation du patrimoine bâti en 2018. Marielle GIDON explique à l'assemblée la démarche de la CCPA de valorisation du patrimoine immobilier et mobilier dans le cadre de la politique touristique. Elle explique également le dossier présenté par l'association du patrimoine pour 2018 : il s'agit de la restauration de deux sculptures romanes présentes au musée.

Le Conseil Municipal, à seize voix pour et deux abstentions (Alain DARGERER et Daniel LAINE) accepte le versement d'une subvention de 1 223 € à l'association Savigny Patrimoine d'hier et de demain dans l'hypothèse où la CCPA attribue une subvention de 2 445 €.

Délibération : Décision modificative n°3 du budget principal 2017. Monsieur le Maire présente les virements de crédits nécessaires. Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'ensemble des virements de crédits nécessaires.

Délibération : Travaux d'accessibilité de l'église : choix des entreprises pour les travaux d'accessibilité de l'église et autorisation de signature des marchés. Monsieur le Maire rappelle l'enveloppe prévisionnelle des travaux telle qu'inscrite au budget 2017.

Le Conseil Municipal, à treize voix pour et cinq abstentions (Martine DARGERER BAZAN, Jean-Luc GOUILLOUD, Marie Bernadette COQUARD, Daniel LAINE et Alain DARGERER) approuve les entreprises retenues à l'issue de la procédure de consultation.

Délibération : Mise en œuvre de la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin versant Brévenne-Turdine. Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les statuts actuels du Syndicat de rivières Brévenne-Turdine (SYRIBT). Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les lois MPTAM et NOTRe ont créé une nouvelle compétence de "Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations", dite GEMAPI.

Le Conseil Municipal, à dix-sept voix pour et une abstention (Roger BESSON) décide de transférer à la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle les compétences complémentaires à la GEMAPI (ou "hors GEMAPI").

Délibération : Service de police municipale pluri-communale : convention de prestations de services pour l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules. Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la construction du service de police municipale pluri-communale. Dans le cadre de cette mise en place, il est nécessaire de conventionner avec un prestataire pour l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules. Le Conseil Municipal, à dix-sept voix pour et une abstention (Jean-Luc GOUILLOUD) accepte la convention de prestation de service pour l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules avec le garage de la Radio – 69 570 DARDILLY.

Délibération : Achat de terrain – rue Pierre BOST – Indivision MATHIEU. Roger BESSON adjoint à la voirie explique la démarche d'achat de la Commune de 18 m² devant la parcelle récemment acquise par l'indivision MATHIEU. La partie à acquérir se justifie par l'emplacement d'un poteau incendie qui n'a pas lieu d'être situé dans une parcelle privée. Cette parcelle de 18 m² sera intégrée dans le domaine public communal. Le Conseil Municipal, à quatorze voix pour et quatre abstentions (Monique LAURENT, Alain DARGERER, Daniel LAINE, Marie Bernadette COQUARD) accepte l'achat de cette parcelle de 18 m² située rue Pierre BOST qui sera intégrée dans le domaine public.

Délibération : Achat de terrain – 5 m² le long de la voie communale n°10 – lieu-dit Terre Michallet Roger BESSON adjoint à la voirie explique la démarche d'achat de la Commune de 5 m² le long de la voie communale ; superficie issue de la parcelle D1156 appartenant à l'indivision GIRAUD. Cette parcelle de 5 m² sera intégrée dans le domaine public communal. Elle permet un élargissement de la voie

pour une zone de croisement. Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte l'achat de cette parcelle de 5 m² située sur la VC n°10.

Points divers

Rapport d'activités 2016 de la CCPA

Le maire présente les différents éléments contenus dans ce rapport d'activités. Il est consultable en mairie ou sur le lien suivant : http://www.paysdelarbresle.fr/images/stories/CCPA_Rapport-2016_BASSDEF.pdf

Une des priorités de la commission développement économique de la CCPA est de reconstituer les réserves foncières. Quant à l'extension de la Zi de la Ponchonnière pour les artisans, B. BUISSON informe qu'un des propriétaires concernés ne souhaite pas vendre. De ce fait, cette extension est pour l'instant bloquée.

La compétence tourisme s'est développée en 2016 avec le réaménagement du musée, l'installation de tables de lecture du paysage et la programmation des mercredis découverte. Les chiffres de fréquentation de l'office du tourisme, le montant de la taxe de séjour sont dans le rapport.

Le diagnostic santé a été réalisé en 2016 pour le territoire de la communauté de communes : il fait apparaître des points positifs et négatifs.

En matière d'environnement, les chiffres sont les suivants : 33 kg de verre par habitant sont collectés, 287 kg par habitant sont déposés dans les déchetteries, 54 kg de papier et d'emballage sont triés.

Les chiffres relatifs au SPANC, à la voirie, et au service de mobilité, l'Ami, sont consultables dans ce rapport.

Au sujet de l'assainissement de Grange Bodet, Luc FORNAS signale que rien n'est à ce jour inscrit au budget du SIABA.

Rapport d'activités 2016 du SIEB (Syndicat des Eaux de la Brévenne)

Ce syndicat a 3 386 abonnés pour une consommation moyenne de 79 m³ par abonné. Le tarif pour une consommation d'un ménage de 120 m³ par an est de 2.95 € TTC le m³. La qualité des eaux est conforme et le rendement du réseau est de 81.8 %. Ce rapport est consultable en mairie ou auprès du SIEB.

Dates diverses

- ce vendredi 1^{er} décembre, marché de Noël
- le 5 décembre à 17h : cérémonie pour la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie
- Vœux de la municipalité à la population : dimanche 14 janvier 2018
- Vœux de la municipalité aux agents communaux actifs et retraités : vendredi 19 janvier 2018

Monique LAURENT demande qui suit les travaux de la CCPA sur la zone industrielle. Il lui semble intéressant de faire remonter l'interrogation sur les eaux pluviales susceptibles d'être générées par le nou-

veau rond-point en cours de réalisation. Etant donné les problèmes connus des eaux sur la route du Cabrillon, il ne serait pas souhaitable que ce nouvel équipement oriente les eaux vers la route du Cabrillon. Le Maire répond que c'est un chantier suivi par la CCPA.

Alain DARGERÉ pose la question au maire sur l'état d'avancement du bar de la Tour. La proposition qui avait été présentée aux conseillers, a été rejetée par le juge chargé de la liquidation judiciaire. Deux autres personnes, associées, ont adressé récemment, une proposition pour la licence. Elles sont en attente d'une acceptation de leur offre par ce même juge.

Monique LAURENT signale la chute d'un câble électrique route d'Ancy ainsi que les branches d'un bouleau prises dans la ligne électrique en bas de la rue de la Rivière après le pont sur le Trésoncle. Le Maire répond que les services concernés ont été informés et que le nécessaire sera fait.

Prochain conseil municipal : 23 janvier 2018

Points divers reportés de la séance du 17 octobre

- Présence du médecin : suite à la question de Daniel LAINE, Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Dr ROSET l'a informé récemment que son départ à la retraite sera repoussé de 3 ans. Par le dispositif d'emploi retraite, un remplacement serait susceptible d'être présent.
- Dossier de la Font Porée : Monique LAURENT demande où nous en sommes et notamment par rapport à la demande de subvention dans le cadre du contrat pluriannuel. Ce point sera traité en prochaine commission finances.
- Doyennerie : Daniel LAINE demande l'état d'avancement de ce dossier. Luc FORNAS répond que le dossier est entre les mains de la justice.
- Vestiaires sportifs : les vestiaires sont terminés. Un problème important au niveau du carrelage dans la salle de réunion est en cours de résolution. Les douches des vestiaires de la salle du Trésoncle ne produisent plus d'eau chaude.
- Réunion Etude Urbaine Urbanlab : prochain réunion le 23 novembre. Monique LAURENT propose que le problème de stationnement dans le centre du village fasse partie de cette étude.
- Daniel LAINE demande où seront posés les radars pédagogiques. La pose éloignée de la date d'achat pose un problème de garantie.

Fin de la séance à 22h50.

COMPTE RENDU SUCCINCT du CONSEIL MUNICIPAL du 19/12/2017

Membres en exercice : 19, Présents : 13, Votants : 18

L'an deux mille dix-sept, le 19 décembre, à 20h30, le Conseil Municipal de SAVIGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno BUISSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/12/2017

Présents : Bruno BUISSON, Luc FORNAS, Jocelyn RIBEYRON,

Roger BESSON, Martine DARGERÉ BAZAN, Franck DUSSUD, Laetitia CHARPENTIER, Christelle DUMAS, Jean-Luc GOUILLOU, Brigitte POULARD, Philippe LORAIN, Monique LAURENT, Daniel LAINE,

Absents excusés : Denis RACCURT (pouvoir donné à Luc FORNAS), Marielle GIDON (pouvoir donné à Laetitia CHARPENTIER), Annick VILLETTE (pouvoir donné à Jocelyn RIBEYRON), Alain DARGERÉ (pouvoir donné à Daniel LAINE), Marie Bernadette COQUARD (pouvoir donné à Monique LAURENT)

Absent : Sylvain GRANGE

Secrétaire de séance : Martine DARGERÉ BAZAN - **Affiché le :** 27 décembre 2017

Le compte rendu de la séance du 28 novembre est approuvé à l'unanimité.

Délibération n°1 : Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF : avenant 2017 et autres avenants éventuels.

Jocelyn RIBEYRON, adjointe au maire rappelle la perspective envisagée début 2017, d'intégrer dans le contrat enfance jeunesse avec la CAF, une consolidation du secteur SODAS et une augmentation de la capacité d'accueil le mercredi après-midi. Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant et les éventuels avenants qui seraient définis d'ici mars 2018 pour l'année 2018 (fin du CEJ le 31 décembre 2018).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à signer l'avenant n°1 de 2017 au CEJ avec la CAF intégrant les évolutions précitées.

Délibération n°2 : Décision Modificative n°4 du budget principal 2017. Monsieur le Maire présente les virements de crédits nécessaires. Le Conseil municipal, approuve à l'unanimité, la décision modificative n°4 telle que présentée (chapitre du personnel et achat d'un tracteur).

Points divers

- **Dispositif participation citoyenne :** suite à la délibération du 7 février 2017 relative au dispositif de participation citoyenne, une réunion publique d'information sera organisée le vendredi 12 janvier à 20h30.
- **Collectif citoyen pour le développement de l'écomobilité sur les vallées de la Brévenne et de la Turdine :** Monique LAURENT demande quelle suite a été donnée ou sera donnée au courrier qui a été adressé à la Commune par ce collectif. Monsieur le Maire indique qu'il relancera la CCPA pour évoquer cela en conférence des maires. Daniel LAINE indique qu'une piste cyclable pour permettre aux savignois de rejoindre les gares de l'Arbresle ou Sain-Bel permettrait de contribuer à cette problématique. Roger BESSON indique que l'aménagement du chemin du Bois d'Art pourrait servir de piste cyclable pour rejoindre Sain-Bel.
- **Travaux d'accessibilité de l'église :** la réunion de lancement du chantier aura lieu début janvier. Monique LAURENT propose dans le cadre de ce chantier, d'installer des bancs sur le parvis de l'église.

- **Prochain conseil municipal :** 24 janvier 2018
Fin de la séance à 21h05.

COMPTE RENDU SUCCINCT du CONSEIL MUNICIPAL du 24/01/2018

Membres en exercice : 19, Présents : 17, Votants : 19

L'an deux mille dix-huit, le 24 janvier, à 20h30, le Conseil Municipal de SAVIGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno BUISSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/01/2018

Présents : Bruno BUISSON, Luc FORNAS, Jocelyn RIBEYRON, Denis RACCURT, Marielle GIDON, Roger BESSON, Martine DARGERÉ BAZAN, Annick VILLETTE, Sylvain GRANGE, Laetitia CHARPENTIER, Christelle DUMAS, Jean-Luc GOUILLOU, Philippe LORAIN, Monique LAURENT, Daniel LAINE, Alain DARGERÉ, Marie Bernadette COQUARD

Absents excusés : Franck DUSSUD (pouvoir donné à Roger BESSON), Brigitte POULARD (pouvoir donné à Christelle DUMAS)

Secrétaire de séance Christelle DUMAS - **Affiché le** 16/02/2018

Le compte rendu de la séance du 19 décembre est approuvé à l'unanimité.

Délibération : Contrat Ambition Région avec la Région Auvergne Rhône Alpes

Monsieur le Maire explique ce qu'est la démarche Contrat Ambition Région : La Région Auvergne Rhône Alpes a mis en place un dispositif de soutien à l'investissement des communes dans un souci de développement territorial.

A ce titre, la Commune de Savigny a présenté un dossier de demande de subvention pour le projet de déplacement de la mairie. Le Maire explique que ce projet d'un montant de 1.5 millions d'€ HT consiste à déplacer la mairie et à rénover le bâtiment mairie actuel pour en faire une zone commerciale.

Le Conseil municipal, oui cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le lancement de ce projet de déplacement de la mairie, et dit que ce projet est d'une enveloppe de 1 500 000 € HT. L'aide attendue de la Région Auvergne Rhône Alpes est de 110 000 €.

Délibération : Position de la Commune sur l'organisation des rythmes scolaires à partir de septembre 2018

Jocelyn RIBEYRON, adjointe au maire rappelle la possibilité pour les communes de redéfinir pour la rentrée de septembre 2018, le rythme scolaire hebdomadaire. Il est proposé que le rythme scolaire, revienne à 4 jours comme avant l'application de la réforme de 2014. Le Conseil municipal, à l'unanimité se prononce pour le retour du rythme scolaire sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) à compter de la rentrée de septembre 2018.

Délibération : Approbation des tarifs municipaux à compter du 1^{er} avril 2018. B. BUISSON présente les propositions de la Commission relatives aux tarifs municipaux 2018. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote l'ensemble des tarifs proposés.

Délibération : Approbation du montant des fournitures scolaires et subvention aux activités culturelles. B. BUISSON présente les propositions de la Commission relatives aux tarifs attribués aux écoles au titre des fournitures scolaires et des activités culturelles.

Les effectifs scolaires (pour l'école privée, seuls sont comptés les enfants domiciliés à Savigny) à la rentrée de septembre 2017 étaient les suivants :

Ecoles publiques : maternelle : 56 ; primaire : 107 ; soit un total de 163

Ecole privée (enfants de Savigny) : maternelle : 28 ; primaire : 62 ; soit un total de 90

Le Conseil Municipal, à l'unanimité vote pour 2018, un crédit de 69 € par élève en maternelle et 92.90 € par élève en primaire pour les fournitures scolaires pour l'ensemble des écoles et vote également une subvention de 18 € par élève pour les associations de parents d'élèves (pour l'école privée, pour les enfants de Savigny seulement).

Délibération : Aide à la reprise d'activité – local commercial du bar de la Tour. Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le plan de financement des repreneurs du bar de la Tour prévoit un montant de 3 000 € de travaux divers (peinture, reprise et changement d'enseigne...). La nouvelle enseigne sera « SNC Chez les 2 Z'M ». Afin de favoriser le démarrage de cette reprise d'activité, il est proposé l'apport d'une aide d'un montant total de 3 000 € en cédant à titre gracieux le matériel revenu à la Commune suite à la liquidation judiciaire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité accepte le volume de 3 000 € d'aide à l'installation de cette nouvelle activité.

Délibération n° : Approbation du rapport de la CLECT relatif au transfert du PIJ : Point d'Information Jeunesse. Monsieur le Maire rappelle ce qu'est la CLECT : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

Vu la délibération de la CCPA n°01-2017 du 16 février 2017 approuvant le transfert de la compétence : information jeunesse dont la création et la gestion d'un point information jeunesse communautaire,

Considérant que la CLECT a procédé à l'évaluation des charges transférées relatives au point information jeunesse de la commune de l'Arbresle,

Le Conseil municipal, à 15 voix pour et 4 abstentions (Roger BESSON et son pouvoir, Jean-Luc GOUILLOUD, Sylvain GRANGE) approuve le rapport de la CLECT en date du 14 novembre 2017.

Délibération : Durée d'amortissement des subventions d'investissement versées à des bénéficiaires de droit privé. Monsieur le Maire rappelle que les subventions versées par la Commune à des bénéficiaires de droit privé doivent faire l'objet d'amortissement, sur une durée de un à cinq ans. Il est proposé une durée d'amortissement d'un an.

Le Conseil municipal, à 17 voix pour et 2 abstentions (Marielle GIDON et Jean-Luc GOUILLOUD) approuve la durée d'amortissement d'un an proposée.

Délibération : Convention financière pour la distribution des calendriers de collecte des déchets. Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve les termes de la convention de financement des calendriers de collecte des déchets.

Délibération : Achat d'un tracteur par la commune Considérant les besoins de la commune de disposer d'un tracteur avec telles caractéristiques, pour les besoins des services techniques municipaux, Considérant la rencontre avec trois fournisseurs, Considérant que Monique LAURENT ne participe pas au vote,

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve l'achat du tracteur neuf VALTRA N104 « finition Hi-tech » dans les conditions proposées dans la proposition commerciale n°181501/1 des Etablissements Frédière (y compris la garantie construction et l'offre d'entretien pendant 3 ans, sans les options), pour un montant de 68 000 € HT,

Délibération : Convention avec le SDMIS relative au réseau départemental d'alarme

Considérant le besoin du SDMIS d'installer des équipements de transmission de l'alarme des sapeurs-pompiers, pour le fonctionnement du réseau départemental d'alarme. Le Conseil municipal, à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention proposée par le SDMIS.

Points divers

Projet d'assainissement de TAYLAN : Alain DARGERRE demande où en est le projet. Bruno BUISSON indique que le propriétaire du terrain n'est pas d'accord. Alain DARGERRE demande pourquoi le Maire a refusé qu'André BOUVIER présente le projet. Luc FORNAS répond que ce propos est faux. Alain DARGERRE regrette que le propriétaire soit mis au courant si tardivement. Bruno BUISSON répond que l'étude de sols date seulement de 2 mois. Alors qu'Alain DARGERRE et Monique LAURENT craignent que le projet n'aboutisse pas, Bruno BUISSON s'engage sur son aboutissement.

Prochain conseil municipal : 3 avril 2018

Fin de la séance à 22h10.

Campagne d'été 2018

Le centre de l'Arbresle des Restos du Cœur reçoit les personnes démunies de votre commune.



Préinscription : jeudi 22 mars à partir de 9h.

Début distributions alimentaires de la campagne d'été : jeudi 4 avril 2018.

Attention changement d'adresse : Restos du Cœur, Centre de l'Arbresle, 15 rue de Lyon, 69210 L'Arbresle.



DON DU SANG

Salle Claude Terrasse à L'Arbresle. De 18 à 70 ans, donnez votre sang et faites venir vos amis !

Mardi 26 juin 2018

De 9h30 à 12h30
16h00 à 19h00

Mercredi 27 juin 2018

De 9h30 à 12h30
16h00 à 19h00

MANIFESTATIONS CULTURELLES & SPORTIVES

Du 18 au 21 mai : Fête patronale, Village. Programme :

- Vendredi 18 :** Ouverture des attractions (place du 8 mai)
19h - Concours de pétanque des 18-19 ans (inscriptions dès 18h, terrain en ghore)
- Samedi 19 :** 21h15 - Retraite aux flambeaux pour les enfants (RV devant l'école du Petit Prince)
22h30 : Bal populaire (place du 11 novembre)
23h : Feu d'artifice (tiré de la Tour de l'Horloge)
- Dimanche 20 :** Dès 12h - buvette des 18-19 ans (face à la mairie)
- Lundi 21 :** Fin des attractions foraines

Mercredi 30 mai, de 14h à 18h30 : Après-midi jeux, Médiathèque

Samedi 2 juin, 17h : Inauguration des vestiaires sportifs, Stade

Mardi 5 juin : Cultur'en bus « L'enquête d'un poilu », animation pour les enfants des écoles, Médiathèque

Mercredi 6 juin, de 15h30 à 16h30 : Atelier Land Art, Médiathèque

Samedi 9 juin, 14h : Inauguration des composteurs collectifs, place des Moines, quartier de l'Abbaye

Mercredi 13 juin, de 15h30 à 16h30 : Atelier Land Art, Médiathèque

Jeudi 14 juin, de 14h à 16h : Atelier Remue-méninges, Médiathèque

BALADE ESTIVALE DU MARDI SOIR

Vous voulez prendre un bol d'air, Vous voulez vous promener en solo ou en famille, Venez participer à la balade estivale du mardi soir

du 15 mai jusqu'au 28 août 2018

Départ **tous les mardis à 19 h 30** devant l'église.
Balade d'environ 2 heures (8 à 10 kms). Chacun marchera sous sa responsabilité.

Ça se passe à Savigny !

Café-Restaurant le Clos de l'Abbaye : Nouveau service Française des Jeux, depuis le 9 mai 2018 : jeux de grattage, loto sportif, Amigo.

Plus d'informations : 04.74.01.11.19
www.closdelabbaye.jimdo.com



Le bar de la Tour devient « Chez les 2 Z'm » :

Activités : bar, tabac, restauration (pizza, crêpe, galette, frites maison, plat du jour SANS GLUTEN (farine de blé remplacée par farine sans gluten), glaces, sorbets), épicerie de dépannage, dépôt de pain et journal (lundi), timbres postaux, manifestations culturelles (concerts, expositions, concours de cartes, matchs de foot, dessins animés sur écran géant (dimanche)). Possibilité de commande à emporter et réservations.

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : 6h30-22h
- Vendredi : 6h30-23h
- Samedi : 9h-23h
- Dimanche : 9h-22h

Restauration tous les jours 12h-14h30, plus vendredi et samedi soirs, 19h-21h30

Plus d'informations :
www.chezles2zm.com

09.54.30.00.07 ou 06.09.01.50.74, 18 rue Centrale.

Chez les 2 Z'm

Du 18 juin au 24 août : Exposition street-art, Médiathèque

Mercredi 20 juin, 15h15 & 16h30 : Ile aux histoires, Médiathèque

Mercredi 21 juin : Fête de la Musique

Vendredi 22 juin : Kermesse des écoles publiques, Salle du Trésoncle

Samedi 30 juin, 14h30 & 20h : Gala, ASC Gym, Salle Grand-champ, Sain-Bel

Samedi 30 juin, 14h30 & 20h : Gala, Savigny danse, Salle du Trésoncle

Jeudi 5 juillet : Cultur'en bus « Peintures aborigènes », animation pour les enfants des écoles, Médiathèque

Vendredi 6 juillet : Concours de pétanque, Basket, terrain en ghore

Du 9 juillet au 4 août : Centre de Loisirs, Léo Lagrange, Salle Ch. Gouttenoire

Mercredi 18 juillet, 15h15 : Ile aux histoires, Médiathèque

Samedi 21 juillet : Festival Sav'Uni les Arts, Salle du Trésoncle

Jeudi 2 août : Journée récréative, Trait d'Union de l'Amitié, Salle du Trésoncle

Mercredi 15 août, 15h15 : Ile aux histoires, Médiathèque

Du 26 août au 2 septembre : Venue des jeunes allemands de Berching dans le cadre du jumelage, rejoints par les adultes (du 30/08 au 2/09), ASLEC

Vous souhaitez accueillir des allemands jeunes ou adultes, contactez : Aline Duperret - 06.78.65.57.07 ou Anne-Marie Barange - 06.70.18.95.83.

Merci !

Du 27 au 31 août : Centre de Loisirs, Léo Lagrange, Salle Ch. Gouttenoire

Samedi 8 septembre, de 9h à 13h : Forum des associations, salle du Trésoncle

L'école Saint-Martin remercie tous les participants à sa randonnée du lundi de Pâques. 1984 marcheurs comptabilisés ! Une partie des bénéfices sera reversée à l'association **Tet'Happy**, qui soutient Erwan, jeune homme tétraplégique, dans sa vie de tous les jours.



Le P'tit marché Savignois

Tous les vendredis soirs de 16h à 19h30, place du 11 novembre, à Savigny

ATTENTION ! Le stationnement est interdit sur le haut de la place du 11 novembre de 15h à 20h tous les vendredis soirs.

MERCI de respecter les horaires et interdictions de stationnement pour que les commerçants puissent s'installer correctement et dans les temps !

Friterie du Nord, place des Ch'tis

Installée sous la mairie,

Tous les jeudis soirs de 18h30 à 21h30.

Frites fraîches, Américain fricadelle, saucisse, merguez, Mexicanos, andouillette, steak haché, brochette, burger et menu enfant. Tél. 07.68.09.55.71



Savigny TAXI

Toutes distances, gares et aéroports, plis urgents, réservation 7/7 jours.

Contact : ktessieux@yahoo.fr -06.67.81.94.75

